Questions orales

jeunes. Si le député veut bien patienter une journée ou deux, je pense qu'il constatera que le gouvernement lutte très sérieusement contre ce problème.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre du Développement des ressources humaines.

Le premier ministre a laissé entendre hier qu'il fallait reconnaître l'incidence du programme d'infrastructure dans la baisse du taux de chômage enregistrée en mars. Pourtant, on n'a pas encore investi un dollar des sommes réservées aux dépenses d'infrastructure. Rien d'étonnant à ce que les déclarations contradictoires des ministres du gouvernement aient semé la confusion sur les marchés financiers.

En cette époque où les agences d'évaluation du crédit réexaminent la situation du Canada et où aucun gouvernement n'a d'argent de reste, le ministre annulera-t-il le programme d'infrastructure pour épargner aux Canadiens les six milliards de dollars qu'il lui faudrait emprunter pour le mener à bien?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, il n'y a qu'un seul facteur de confusion, et c'est le député.

Le premier ministre a dit très clairement, comme nous l'avons tous fait, que les investissements prévus dans le cadre du programme d'infrastructure ne feront que s'ajouter à tout le reste pour créer plus de confiance et plus d'activités, et pour faire tourner l'économie plus rondement.

Je peux dire au député que, la semaine dernière, le président du Conseil du Trésor m'a accompagné dans ma province, le Manitoba, qui est voisine de la sienne. Ensemble, nous avons annoncé 133 projets représentant plus de 130 millions de dollars, ce qui créera près de 3 000 emplois dans cette seule province. Les Manitobains en sont très heureux.

[Français]

LA MIL DAVIE

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, l'avenir du chantier MIL Davie de la région de Québec est toujours des plus incertain. Le seul chantier maritime au Québec a besoin d'une décision rapide du gouvernement fédéral sur deux dossiers particuliers pour être en mesure de survivre. Or, le gouvernement retarde toujours sa décision quant au projet de construction d'un traversier pour les Îles—de—la—Madeleine et refuse de faire connaître ses intentions quant au projet de navire multifonctionnel Smart Ship.

Je pose ma question au ministre de l'Industrie. Si le gouvernement croit encore à l'emploi, pourquoi retarde-t-il sa décision sur ces deux projets, alors qu'ils s'inscrivent dans une véritable stratégie de reconversion de l'industrie militaire et qu'ils assureraient l'avenir de ce chantier? • (1435)

[Traduction]

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie): Monsieur le Président, en ce qui concerne les deux projets que mentionne le député, il m'apparaît clairement qu'il est important que le gouvernement, à titre de gardien des deniers publics, prenne des décisions qui sont au bout du compte fondamentalement au mieux des intérêts des contribuables.

En ce qui concerne le projet de remplacement du traversier Lucy Maud Montgomery, je sais que mon collègue, le ministre des Transports, procède activement à la définition des besoins de son ministère et qu'une décision sera prise en temps opportun. Quant à l'attribution du contrat, il faudra procéder sur une base commerciale.

[Français]

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, le gouvernement réalise—t—il qu'à chaque jour qui passe, son inaction compromet la survie de la plus grande entreprise privée de la région de Québec et qu'il serait dangereux de retarder sa décision pour des fins partisanes jusqu'à l'élection au Québec.

[Traduction]

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie): Monsieur le Président, je conviens tout à fait avec le député qu'on aurait tort de retarder des décisions importantes pour des fins partisanes.

Je voudrais cependant lui faire remarquer qu'il importe qu'une décision mettant en jeu un fort montant de l'argent des contribuables soit prise pour les bonnes raisons et ne fasse pas l'objet de pressions de ce genre, car on pourrait commettre des erreurs.

LES LANGUES OFFICIELLES

* * *

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Aujourd'hui, le rapport annuel pour 1993 du Commissaire aux langues officielles a été déposé à la Chambre. Dans son rapport, Victor Goldbloom a fait la recommandation suivante: «Étant donné les circonstances économiques actuelles, nous sommes plus que jamais persuadés que la prime au bilinguisme devrait être supprimée.» L'an dernier, le versement cette prime a coûté aux contribuables près de 51 millions de dollars. L'augmentation des dépenses budgétaires, compte tenu de l'intention déclarée du gouvernement de réduire le déficit, est équivoque.

Le premier ministre entend-il suivre la recommandation contraignante du Commissaire et supprimer la prime au bilinguisme, donnant ainsi l'assurance aux Canadiens écrasés sous les impôts que son gouvernement est sérieux quand il dit vouloir réduire le déficit?